Un projet de loi en faveur de l'accès à l'IVG émanant de la société civile a été rejeté *in extremis*. La faute à une opposition démobilisée face aux conservateurs du PiS.

Il s'en est fallu de peu pour que le projet de loi initié par le collectif pro-IVG « Sauvons les femmes » (*Ratujmy kobiety*) se fraie un chemin législatif. L'initiative qui aurait pu permettre un assouplissement des restrictions sur l'avortement en Pologne, a finalement été rejetée en première lecture pour 9 petites voix…

Or il se trouve que des députés des deux principaux partis d'opposition étaient absents lors du vote : 29 députés de la Plateforme Citoyenne (PO) et 10 du Parti moderne (Nowoczesna). D'autres députés de l'opposition se sont abstenus et certains ont même voté contre. Tout cela alors que 58 députés du PiS au pouvoir avaient voté en faveur de la proposition de loi, y compris leur chef, Jarosław Kaczyński !

Exclusion ou amendes, les sanctions n'ont pas tardé à pleuvoir dans les rangs de la Plate-forme citoyenne et de Nowoczesna, à l'encontre des députés réfractaires. Les parlementaires qui ont boycotté l'échéance ont argué – pour la majorité d'entre eux – que le projet aurait été de toute façon rejeté par le PiS au bout du compte. « *On sait très bien que le Sejm ne libéralisera jamais les lois. La seule chose qui puisse arriver en ce cycle parlementaire, c'est qu'ils les durcissent*« , a ainsi argumenté Tomasz Głogowski (PO) auprès de Natemat.pl.

La proposition de loi rejetée prévoyait le droit à l'IVG jusqu'à la 12e semaine de grossesse pour des motifs psychologiques et sociaux. Le collectif « Sauvons les femmes » souhaitait aussi rendre libre l'accès à « la pilule du lendemain » et introduire à l'école des cours d'éducation sexuelle.

> Nouvelle phase critique pour le droit à l'IVG en Pologne

Photo d'illustration : la Diète désertée (Photo : Adrian Grycuk / Wiki Commons).